
**SÉMINAIRE DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE**

**LA DIVERSITÉ DES
EXPRESSIONS CULTURELLES
À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

QUÉBEC

1^{er} NOVEMBRE 2016



**SÉMINAIRE DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE**

**LA DIVERSITÉ DES
EXPRESSIONS CULTURELLES
À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

QUÉBEC

1^{er} NOVEMBRE 2016



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PROGRAMME.....	7
LISTE DES PARTICIPANTS DE L'APF ET LISTE DES EXPERTS ÉVALUATION PAR MODULE	13
ÉVALUATION GLOBALE.....	15

INTRODUCTION

Ce rapport a pour but de faire une synthèse de l'activité, basée sur les évaluations effectuées par les participants. Il contient le programme du séminaire, la présentation de chacun des intervenants, la liste des participants ainsi que l'appréciation globale.

Le Séminaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) sur le thème de la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique s'est déroulé le 1^{er} novembre, à l'hôtel du Parlement. Le programme a rassemblé des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires venus de la Belgique, de la France, du Niger, du Sénégal, de la Suisse et de la Vallée d'Aoste. Plusieurs experts originaires d'Amérique, d'Europe et d'Afrique ont également pris part au séminaire.

Le programme et l'ensemble de ses modules ont obtenu d'excellentes évaluations de la part des participants, une note moyenne de 3,7 / 4 (93 %) ayant été octroyée pour l'appréciation globale.



M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ, lors de son allocution d'ouverture du séminaire

Crédit photo : M. Roch Thérioux

PARTENAIRES

Ce séminaire a été organisé par l'Assemblée nationale du Québec, en collaboration avec l'APF. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec a également apporté sa contribution.

OBJECTIFS

Investis de la mission de favoriser le dialogue des cultures, les membres de l'APF se sont mobilisés très activement, dès l'an 2000, en faveur de la diversité culturelle. Ils ont été les premiers à réclamer une Convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui fut adoptée en 2005. Le rôle joué par les parlementaires francophones dans l'élaboration, puis l'adoption de cet instrument juridique international est désormais reconnu de tous.

L'UNESCO célébrait en 2015 le 10^e anniversaire de la Convention. Il était donc opportun d'explorer les perspectives de la culture et de ses modes d'expression à une époque où l'utilisation des technologies numériques ne cesse de prendre de l'ampleur. À l'heure de la dématérialisation de l'offre culturelle, il est essentiel de bien saisir les effets du numérique sur le rayonnement de la diversité culturelle et sur le marché de la culture. En outre, si la Convention et les instruments juridiques connexes ont guidé les politiques culturelles des Parties à la Convention au cours des dix dernières années, le rôle que peuvent jouer ces instruments dans le nouveau contexte numérique mérite une attention particulière.

Le séminaire s'est inscrit en continuité avec les efforts de l'Assemblée nationale du Québec et de l'APF visant à protéger et promouvoir la diversité culturelle. Il avait pour but de sensibiliser les parlementaires aux nouveaux enjeux qui s'imposent à l'ère du numérique. Il visait également à mobiliser leur capacité d'action par la prise en compte de ces défis dans l'élaboration des politiques culturelles.



M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ et M^{me} Carole Poirier, rapporteure à CECAC sur les questions de diversité culturelle, en compagnie des participants et d'experts ayant pris part au séminaire

Crédit photo : M. Roch Thérout

PROGRAMME

Mardi 1 ^{er} novembre 2016		
Avant-midi	9 h	Accueil des participants
	9 h 30	Ouverture officielle <i>M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ</i> <i>M^{me} Carole Poirier, rapporteure à la CECAC sur les questions de diversité culturelle</i> <i>M. Didier Berberat, président de la CECAC</i>
	9 h 50	Photographie officielle
	Pause	
	10 h 15	Grande conférence d'ouverture <i>M^{me} Elisapie Isaac, auteure-compositrice-interprète</i>
Déjeuner	11 h	Premier panel : Les effets du numérique sur le rayonnement de la culture et sur le marché de la culture : enjeux et perspectives dans la Francophonie <u>Modérateur</u> <i>M. Matthieu Dugal, journaliste, animateur et chroniqueur</i> <u>Experts</u> <i>M^{me} Sophie Prégent, présidente de l'Union des artistes (UDA) et actrice</i> <i>M. Luc Fortin, président de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)</i> <i>M^{me} Monique Simard, présidente et chef de la direction de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)</i>
	13 h	Déjeuner offert par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) <i>M. Daniel Cloutier, sous-ministre adjoint aux politiques et sociétés d'État au MCC</i>
Après-midi	14 h 30	Deuxième panel : Les conventions en faveur de la diversité des expressions culturelles: impacts sur les politiques publiques à l'ère du numérique <u>Modérateur</u> <i>M. Charles Vallerand, consultant indépendant du milieu de la radiodiffusion et des politiques culturelles</i> <u>Experts</u> <i>M. Ivan Bernier, professeur émérite à l'Université Laval</i> <i>M^{me} Nathalie Casemajor, professeure en communication à l'Université du Québec en Outaouais (UQO)</i> <i>M^{me} Véronique Guèvremont, professeure à l'Université Laval et titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles</i> <i>M. Destiny Tchéhouali, chercheur universitaire au Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (UQAM)</i>
	16 h 30	Synthèse des travaux <i>M. Matthieu Dugal et M. Charles Vallerand</i>
Soirée	18 h 30	Soirée sur le thème de la diversité culturelle offerte par le président de l'Assemblée nationale du Québec <i>M. David Goudreault, romancier, poète, dramaturge et slameur</i>

LES EXPERTS

GRANDE CONFÉRENCE D'OUVERTURE

ELISAPIE ISAAC | AUTEURE-COMPOSITRICE-INTERPRÈTE



M^{me} Elisapie Isaac, lors de la conférence d'ouverture

M^{me} Elisapie Isaac est née d'une mère inuk et d'un père originaire de Terre-Neuve. Son berceau : Salluit, au Nunavik. Pour M^{me} Isaac, le Nord n'est pas à l'autre bout du monde, il est plutôt au centre du sien.

Elle oeuvre tout d'abord à la radio, ensuite à la télévision et enfin au cinéma. Elle est présentement en écriture pour son 3^e album solo, dont la sortie est prévue en 2017.

« En tant qu'artistes, nous avons la responsabilité d'être présents et ouverts à discuter des enjeux reliés à la diversité culturelle à l'ère du numérique. »

M^{me} Isaac a livré un témoignage sur l'importance qu'a eu la langue française pour développer ses talents de communicatrice et de l'importance de la diversité culturelle dans son quotidien, notamment pendant son enfance. Son intervention a été suivie d'une période d'échange avec les parlementaires, à l'occasion de laquelle elle a souligné les défis que posent le numérique dans l'industrie de la musique, mais également ses nombreux avantages, notamment le fait que sa musique soit disponible sans frontière sur la scène internationale.

PREMIER PANEL – LES EFFETS DU NUMÉRIQUE SUR LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE ET SUR LE MARCHÉ DE LA CULTURE : ENJEUX ET PERSPECTIVES DANS LA FRANCOPHONIE

On qualifie souvent un parlement de maison du peuple. Cet atelier a permis aux participants de réfléchir aux différents moyens de communication – modernes, traditionnels et institutionnels – qui peuvent contribuer à maintenir un lien entre les citoyens et leur Parlement. Il a également été l'occasion de présenter différentes initiatives visant à stimuler l'intérêt envers le fonctionnement parlementaire, l'apprentissage de ce fonctionnement et la confiance envers la démocratie.

MODÉRATEUR

MATTHIEU DUGAL | JOURNALISTE, ANIMATEUR ET CHRONIQUEUR

Matthieu Dugal pratique le métier de journaliste, d'animateur et de chroniqueur depuis 20 ans. Ayant commencé sa carrière comme journaliste à la station CBJ Radio-Canada à Saguenay, on a pu le voir notamment à TV5 Québec-Canada et Ici Radio-Canada Télé. Il anime depuis 2011 l'émission de culture numérique «La sphère» et est également chroniqueur hebdomadaire à Paris sur l'émission «300 millions de critiques». Il a collaboré à de nombreux magazines et journaux, dont Le Devoir et La Presse.

EXPERTS

LUC FORTIN | PRÉSIDENT DE LA GUILDE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU QUÉBEC

Luc Fortin est depuis 2006 président de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, association professionnelle comptant près de 3 300 membres qui représente et défend les intérêts moraux, sociaux et économiques des musiciens professionnels afin que leur apport soit reconnu à sa juste valeur. Monsieur Fortin siège en tant que vice-président sur le conseil d'administration du Fonds d'Investissement de la Culture et des Communications (FICC). Il est également guitariste professionnel depuis plus de quarante ans.

SOPHIE PRÉGENT | PRÉSIDENTE DE L'UNION DES ARTISTES ET ACTRICE

Sophie Prigent est présidente de l'Union des artistes (UDA) depuis octobre 2013 et membre du Conseil d'administration depuis septembre 2008. Sophie Prigent figure parmi les visages familiers du petit écran québécois. Depuis sa sortie de l'École Nationale de Théâtre du Canada en 1990, elle a tenu plusieurs rôles à la télévision. De plus, M^{me} Prigent a eu l'occasion de se produire à maintes reprises au théâtre et au cinéma. Elle a également touché à l'animation radio au cours des dernières années.



M^{me} Sophie Prigent, lors de son intervention au premier panel

MONIQUE SIMARD | PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

Monique Simard est présidente et chef de la direction de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) depuis le 6 janvier 2014. Elle a été directrice générale du Programme français à l'Office national du film du Canada de 2008 à 2013. À ce titre, elle a soutenu la création et la programmation d'oeuvres distinctives, innovatrices et pertinentes – documentaires, films d'animation et de fiction alternative, oeuvres interactives, le tout destiné à de multiples plateformes. Elle s'est également beaucoup investie dans le milieu de la solidarité internationale.

DÉJEUNER OFFERT PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

À l'occasion du déjeuner offert par le ministère de la Culture et des Communications, le sous-ministre adjoint aux politiques et aux sociétés d'État, M. Daniel Cloutier, a pris la parole. Il d'abord rappelé le rôle majeur joué par la Francophonie dans la promotion, l'adoption et la ratification de la Convention de 2005. Il a ensuite mentionné que malgré le fait que le Québec se soit doté de politiques et de mesures culturelles à l'ère du numérique telles que le Plan culturel numérique, l'enjeu des technologies numériques demeure toujours un défi en 2016.

« Votre capacité à convaincre, à vulgariser le contenu de cette Convention, mais surtout le pouvoir dont vous disposez pour poser des gestes législatifs et réglementaires, contribuent concrètement à un des objectifs visés par la convention, soit de préserver la capacité des États d'adopter des politiques culturelles, des politiques riches en mesures, qui permettent le maintien et le développement des identités culturelles. »



M. Daniel Cloutier, sous-ministre adjoint aux politiques et sociétés d'État

Sur le plan national, il a précisé que deux chantiers étaient en cours au Québec pour tenir compte des nouvelles réalités, dont celles de la diversité des expressions culturelles et le développement des technologies, soit le renouvellement de la Politique culturelle du Québec de 1992 et celui de la Politique internationale du Québec de 2006. Sur le plan international, M. Cloutier s'est réjoui des avancées qu'a eu la question de la diversité des expressions culturelles à l'ère numérique au sein de la Francophonie et à l'UNESCO au cours des dernières années et a souligné l'importance de la coopération internationale. Enfin, il a rappelé le rôle crucial que peuvent et doivent jouer les parlementaires afin que la Convention de 2005 conserve toute sa pertinence dans l'univers numérique.

DEUXIÈME PANEL – LES CONVENTIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES : IMPACTS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

La Convention de l'UNESCO de 2005 a changé l'approche en ce qui concerne les biens et les services culturels. Elle reconnaît le droit aux gouvernements d'adopter des politiques visant à protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Après 10 années d'application de cette Convention et les technologies qui évoluent à vitesse grand V, comment cette Convention aidera-t-elle les gouvernements à répondre aux nouveaux défis que posent le numérique ? Le deuxième panel a tenté d'élaborer des pistes de réflexion.

MODÉRATEUR

CHARLES VALLERAND | CONSULTANT INDÉPENDANT DU MILIEU DE LA RADIODIFFUSION ET DES POLITIQUES CULTURELLES



Échanges lors du deuxième panel

Charles Vallerand est consultant avec plus de 25 ans d'expérience du milieu de la radiodiffusion et des politiques culturelles. De 2010 à 2016, il était le directeur général de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle et secrétaire général de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle. Il a acquis une vaste expérience internationale. Il a notamment été le directeur de cabinet du vice-président de la Télévision française de Radio-Canada après avoir occupé plusieurs postes de direction au sein de TV5 Québec-Canada.

EXPERTS

IVAN BERNIER | PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

M. Bernier est professeur émérite de l'Université Laval. Il est notamment détenteur d'un doctorat en droit de la prestigieuse London School of Economics. Au fil des ans, il est devenu un spécialiste, reconnu à l'échelle internationale, du droit international économique, des relations culturelles internationales et des États non souverains. Bien qu'il ait pris sa retraite en tant que professeur titulaire en 2001, M. Bernier met plus que jamais ses connaissances au service des différents aspects touchant la question de la diversité culturelle.

NATHALIE CASEMAJOR | PROFESSEURE EN COMMUNICATION À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Nathalie Casemajor est professeure en communication au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais. Ses travaux portent sur les médias numériques, les pratiques culturelles et l'espace urbain. Diplômée de l'UQAM et de l'Université Lille 3, elle a été chercheure postdoctorante à l'INRS (Centre Urbanisation, Culture et Société) ainsi qu'au département d'histoire de l'art et des études en communication à l'Université McGill. Elle a également travaillé comme coordinatrice dans divers collectifs citoyens et organisations culturelles.

VÉRONIQUE GUÈVREMONT | PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ LAVAL ET TITULAIRE DE LA CHAIRE UNESCO SUR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Véronique Guèvremont est titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles. Elle est également professeure titulaire de droit international à la Faculté de droit et à l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval. De 2003 à 2005, elle a agi à titre d'experte associée à la division des politiques culturelles de l'UNESCO lors de la négociation de la Convention de 2005. Ses recherches et publications les plus récentes ont notamment porté sur la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles et la dimension culturelle du développement durable.

DESTINY TCHÉHOUALI | CHERCHEUR UNIVERSITAIRE AU CENTRE D'ÉTUDES SUR L'INTÉGRATION ET LA MONDIALISATION À L'UQAM

Destiny Tchéhouali est titulaire d'un doctorat en géographie de l'Université de Toulouse (France). Sa thèse dresse un bilan des politiques internationales en matière de réduction de la fracture numérique en Afrique de l'Ouest. Il a participé à une dizaine de projets de recherche-action et d'évaluation de politiques numériques. M. Tchéhouali poursuit actuellement ses recherches postdoctorales au sein du CEIM et ses travaux portent sur la géopolitique de la société de l'information, la gouvernance internationale d'Internet et la diversité des expressions culturelles à l'ère numérique.

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Les deux modérateurs de la journée, MM. Dugal et Vallerand, ont convenu que la tenue de ce séminaire était pertinente et nécessaire pour redonner un nouveau souffle à la Convention de 2005. Le nouvel enjeu du numérique sur les questions de diversité culturelle s'impose dans tous les États de la Francophonie. Les experts du premier panel ont témoigné de l'importance que les élus prennent acte des changements perpétuels que pose la nouvelle technologie et de protéger la créativité artistique en adoptant des normes communes internationales. D'autre part, les experts du deuxième panel ont pour leur part mis en garde les parlementaires concernant les politiques culturelles numériques, qui peuvent être discriminatoires lorsqu'elles se concentrent presque exclusivement à faire la promotion nationale de la culture. Par ailleurs, selon eux, une attention particulière doit être portée aux nouvelles plateformes numériques qui risquent de déstabiliser les politiques culturelles, mais peuvent contribuer à la diversification de l'offre de contenu culturel.

Ainsi, il est de la responsabilité des parlementaires de s'investir et d'initier des changements profonds pour sensibiliser leur population aux enjeux du numérique. Le rôle que peut jouer l'APF dans ce mouvement est crucial; les directives, les orientations et les outils dont ses membres pourront se doter dans les prochaines années pourraient avoir une influence notoire sur la mise en œuvre effective de la Convention de 2005.

SOIRÉE DE CLÔTURE

Une réception dînatoire offerte par le président de l'ANQ a clôturé le séminaire. M. Chagnon en a profité pour réitérer l'importance de bonifier les expertises des parlementaires sur les questions de diversité culturelle à l'ère du numérique et pour renforcer les capacités d'action des parlements de l'espace francophone. Il a également souligné la présence des députés participant au programme *Jeunes Parlementaires francophones* de l'APF, ainsi que la présence de M. Philippe Courard, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et des membres de sa délégation, qui étaient de passage à Québec.



M. David Goudreault, à l'occasion de la soirée de clôture du séminaire

DAVID GOUDREULT | ROMANCIER, POÈTE, DRAMATURGE ET SLAMEUR

Pour conclure ce séminaire, quoi de mieux que d'illustrer la diversité culturelle en débutant la soirée avec l'un de ses artisans. M. Goudreault a témoigné du parcours l'ayant mené jusqu'à la victoire de la Coupe du Monde de poésie en 2011. Il a également fait plusieurs slams sur le thème de la diversité culturelle.

**« Y'a pas de reclus, je t'accueille
Aucun recul, bienvenue
On va comprendre le pouls humain
Dans une poignée de lendemain »**

Monsieur Goudreault est romancier, poète, dramaturge et slameur. Il a été le premier Québécois à remporter la Coupe du Monde de poésie, à Paris en 2011. Travailleur social de formation, il utilise toutes les poésies en tant qu'outils d'expression et d'émancipation dans les écoles et les centres de détention du Québec et en France. David Goudreault fut récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale du Québec à l'automne 2011 pour ses réalisations artistiques et son implication sociale.

LISTE DES PARTICIPANTS DE L'APF

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE SECTION

	Nom / Prénom	Fonction	Section
M ^{me}	Vienne, Christiane	Parlementaire	Belgique
M.	Fatmir, Leci	Fonctionnaire	Belgique
M.	Dosière, René	Parlementaire	France
M.	Taillet, Frédéric	Fonctionnaire	France
M ^{me}	Ibro Na-Alla, Aoua	Parlementaire	Niger
M ^{me}	Poirier, Carole	Parlementaire	Québec
M.	Charette, Benoit	Parlementaire	Québec
M.	Drolet, André	Parlementaire	Québec
M ^{me}	Gaudreault, Maryse	Parlementaire	Québec
M.	Jolin-Barrette, Simon	Parlementaire	Québec
M ^{me}	Ouellet, Martine	Parlementaire	Québec
M ^{me}	Samson, Claire	Parlementaire	Québec
M.	Schneeberger, Sébastien	Parlementaire	Québec
M ^{me}	Aubé, Marie-Christine	Fonctionnaire	Québec
M ^{me}	Daigne, Awa	Parlementaire	Sénégal
M.	Mangane, Elhadji	Parlementaire	Sénégal
M.	Berberat, Didier	Parlementaire	Suisse
M.	Viérin, Marco	Parlementaire	Vallée d'Aoste
M.	Maziade, Jacques	Fonctionnaire	Conseiller à la CECAC

LISTE DES EXPERTS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

	Nom / Prénom	Fonction	Institution
M.	Bernier, Ivan	Professeur émérite	Université Laval
M ^{me}	Casemajor, Nathalie	Professeure en communication	Université du Québec en Outaouais
M.	Dugal, Matthieu	Journaliste, animateur et chroniqueur	–
M.	Fortin, Luc	Président	Guilde des musiciens et musiciennes du Québec
M.	Goudreault, David	Romancier, poète, dramaturge et slameur	–
M ^{me}	Guèvremont, Véronique	Professeure et titulaire	Université Laval et Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles
M ^{me}	Isaac, Elisapie	Auteure-compositrice-interprète	–
M ^{me}	Prégent, Sophie	Présidente et actrice	Union des artistes (UDA)
M ^{me}	Simard, Monique	Présidente et chef de la direction	Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
M.	Tchéhouali, Destiny	Chercheur universitaire	Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)
M.	Vallerand, Charles	Consultant indépendant du milieu de la radiodiffusion et des politiques culturelles	–

ÉVALUATION GLOBALE

Suite au séminaire, les participants ont été invités à remplir anonymement le questionnaire d'évaluation. Les évaluations sont pour la plupart très positives. La moyenne de l'appréciation globale de l'activité à **3,7 / 4 (93 %)**, démontre bien que les participants ont été satisfaits du séminaire qui leur a été proposé.

Les participants semblent avoir particulièrement apprécié les thèmes des panels et la qualité des experts. Ils ont également souligné la bonne organisation du séminaire.

Concernant les éléments à améliorer, nous retiendrons qu'il y aurait avantage à prévoir une plus longue durée pour les échanges entre les parlementaires et les experts.

Vous trouverez ci-dessous la note moyenne obtenue (sur une échelle de 1 à 4) pour chacune des questions qui figuraient dans le formulaire d'évaluation.

MOYENNE DES ÉVALUATIONS

CONFÉRENCE D'OUVERTURE
<ul style="list-style-type: none"> - Les propos de la conférencière étaient appropriés au thème du séminaire : 3,5 / 4 - La conférencière a suscité mon intérêt pour le thème du séminaire : 3,4 / 4
DÉROULEMENT DU PREMIER PANEL
<ul style="list-style-type: none"> - Le thème du panel était pertinent : 3,7 / 4 - Le choix des intervenants par rapport au thème du panel était approprié : 3,4 / 4 - Le temps alloué aux intervenants lors du panel était suffisant : 3,4 / 4
DÉROULEMENT DU DEUXIÈME PANEL
<ul style="list-style-type: none"> - Le thème du panel était pertinent : 3,8 / 4 - Le choix des intervenants par rapport au thème du panel était approprié : 3,7 / 4 - Le temps alloué aux intervenants lors du panel était suffisant : 3,4 / 4
APPRÉCIATION GLOBALE
<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes parties du séminaire étaient équilibrées (conférence d'ouverture, panels et déjeuner) : 3,6 / 4 - Les attentes que j'avais avant de participer au séminaire ont été satisfaites : 3,5 / 4 - Globalement, mon appréciation du séminaire est positive : 3,7 / 4

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Assemblée nationale du Québec

Janvier 2017



